SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1400008: assistance dans les aeroports

En vigueur au 13/04/2012 (Dernière actualisation de la page 15/04/2014)

A partir du 13/04/2012, les données salariales sont reprises dans la sous-commission paritaire officielle 1400400 (AR du 05/03/2012). Le sous-secteur 1400008 a été abrogée à cette date.